



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

OBJET : RETOUR PROGRESSIF À L'ÉCOLE – ÉLÈVES DE 3^E, 4^E ET 5^E SECONDAIRE

RÉFÉRENCE : RÉSOLUTION N° CC-210331-CA-0091

ATTENDU QUE le premier ministre du Québec, M. François Legault, a annoncé le 23 mars 2021 le retour physique en classe à temps plein des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire, et ce, à compter du 29 mars 2021;

ATTENDU QUE, depuis l'annonce, la pandémie de la COVID-19 a évolué et les autorités de santé publique ont officiellement confirmé que le Québec était maintenant dans une troisième vague;

ATTENDU QUE les membres du conseil des commissaires ont exprimé leurs inquiétudes à la directrice générale, étant donné que la santé et le bien-être de l'ensemble des élèves et des membres du personnel représentent une priorité absolue pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, comme l'indique clairement son plan d'engagement vers la réussite;

ATTENDU QUE, le 30 mars 2021, toutes les classes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire ont été suspendues dans six (6) écoles secondaires;

ATTENDU QUE, le 31 mars 2021, les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire ont repris leur cours selon leur horaire hybride original;

ATTENDU QU'il a été nécessaire de faire une évaluation efficace et appropriée de la situation en évolution, des inquiétudes exprimées par les membres du personnel et les parents, ainsi que des informations supplémentaires fournies par les autorités de santé publique, tout en tenant compte de la réalité de chaque région et de chaque école;

ATTENDU QUE des mesures sanitaires supplémentaires seront mises en place, là où la situation l'exige;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier reconnaît l'importance de la santé mentale et souhaite ainsi accueillir l'ensemble de ses élèves en classe à temps plein dès que possible;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite insister sur la nécessité d'obtenir un délai raisonnable de la part des autorités gouvernementales afin que chaque équipe-école puisse assurer une planification adéquate et la mise en place de mesures sanitaires;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite souligner l'excellent travail de tous les membres du personnel, ainsi que leur capacité d'adaptation et leur résilience;



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie à la directrice générale le mandat de maintenir, de façon temporaire, un horaire hybride pour l'ensemble des élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire fréquentant l'école secondaire Laval Senior, l'académie de Sainte-Agathe, l'école secondaire de Joliette, l'école secondaire régionale Laurentian, l'école secondaire de Rosemère et l'école secondaire Lake of Two Mountains, et que des préparatifs soient faits pour leur retour à temps plein le 6 avril 2021, en mettant également en place des mesures sanitaires supplémentaires, là où la situation l'exige;

ET QU'une lettre soit transmise au ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, ayant trait notamment à l'importance de consulter les parties concernées et de communiquer les directives en temps opportun tout en donnant aux équipes-écoles le temps et la flexibilité nécessaires pour mettre en place ces directives.

Adoptée à l'unanimité

COPIE CERTIFIÉE CONFORME d'une résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 31 mars 2021 par visioconférence. L'approbation du procès-verbal de ladite séance du 31 mars aura lieu à la séance ordinaire du conseil des commissaires du 28 avril 2021.

.....
M^e Anna Sollazzo, secrétaire générale